Dalmiche, directeur. Il leur a été répondu que le directeur ne pouvait revenir sur sa décision première.

PAS-DE-CALAIS

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Liévin Prévost de Courmière, ancien magistrat, décédé à Hesdin (Pas-de-Calais), à l'âge de 72 ans.

Arrière-petit-neveu de l'abbé Prévost, il était le deuxième représentant en ligne directe de la famille de l'auteur du roman *Manon Lescaut*. Il reste une branche collatérale de cette famille : celle des Prévost de Saint-Hilaire.

Les habitations à bon marché. — Le *Journal Officiel* publie un décret aux termes duquel il est institué dans le département du Pas-de-Calais deux comités locaux des habitations à bon marché.

Ces comités auront pour circonscriptions, l'un les arrondissements d'Arras, Béthune et Saint-Pol, l'autre les arrondissements de Boulogne, Montreuil et Saint-Omer.

Ils seront composés chacun de neuf membres.

Un enfant brûlé vif à Isbergues. — Les époux Segard, habitant au hameau du Pont-à-Balque, étaient venus travailler chez M. Paul Degond, cabaretier à Isbergues. Ils avaient avec eux leurs enfants, Henri, âgé de 6 ans 1/2, et Marie, âgée de 5 ans. Le soir on mit coucher les deux enfants dans une chambre de l'estaminet et, le soir, en se retirant, les époux Segard les y laissèrent par crainte de froid.

Le lendemain matin, on entendit des cris épouvantables ; on accourut. Le petit garçon était entouré de flammes. On éteignit les flammes. M. le docteur Catoire, de Saint-Venant, fut mandé. Ses soins furent inutiles, l'enfant ne tarda pas à succomber.

On suppose que les enfants, profitant de ce qu'ils étaient seuls, ont joué avec des allumettes déposées sur une table près du lit. La petite fille, elle, n'a pas été atteinte.

Un drame passionnel à Zutkerque. — Une femme qui tire trois coups de revolver sur son mari. — Un drame vient de se dérouler à Zutkerque. Mme Duflos, marchande de volailles en cette localité, qui savait que son mari était en train de s'amuser, se mit à sa recherche armée d'un revolver.

Ayant retrouvé, elle déchargea trois fois son arme contre lui, sans l'atteindre.

Arrêtée aussitôt, elle prétendit n'avoir tiré en l'air que pour effrayer son mari. Mais, pressée de questions, elle avoua avoir acheté ce revolver à Saint-Omer, chez un armurier, pour la somme de 16 francs, plus une boîte de cartouches, avec l'intention de tuer son mari et la maîtresse de celui-ci, la veuve F. B..., si elle les trouvait ensemble.

Procès-verbal a été dressé contre le mari et la femme.

Une explosion à l'usine à gaz à Saint-Omer. — Jeudi, une explosion, qui aurait pu avoir les suites les plus graves, s'est produite à l'usine à gaz, dans les conditions suivantes :

Un employé de l'usine, chargé d'ouvrir la clef du tuyau conducteur amenant le gaz d'une des cloches-réservoirs, ne pouvant réussir à tourner cette clef avec la main, prit un burin et se mit à la frapper avec cet outil pour la décoller.

A un moment donné, la clef céda, laissant échapper le gaz, en même temps que par le choc du burin jaillissait une étincelle. Une violente explosion se produisit aussitôt : l'ouvrier ressentit une vive commotion et eut les cheveux complètement brûlés; un certain nombre de carreaux furent brisés dans un atelier voisin.

L'auteur involontaire de cette explosion est dans un état très satisfaisant et a pu continuer son travail habituel.

LE CRIME D'ONNAING

Les charges de l'instruction

L'instruction de cette affaire, toujours mystérieuse, continue avec activité. Mascret n'a pas été interrogé depuis lundi, mais le juge d'instruction poursuit son enquête de façon à pouvoir démêler les véritables motifs de la querelle dans laquelle Deroteleur a trouvé la mort.

Les charges, en effet, deviennent de plus en plus accablantes contre Mascret, qui, cela ne fait plus aucun doute maintenant, est certainement le meurtrier.

On se rappelle que Mascret avait prétendu être resté de 5 heures à 6 heures 1/2 chez la garde-barrière Frappart, ce que celle-ci a démenti; il avait ajouté que vers 6 heures 1/2 il avait été à la gare pour former le train de marchandises n° 3142.

Des employés de la gare, entendus jeudi matin par le magistrat, ont catégoriquement démenti ce fait. Ils ont déclaré n'avoir pas vu leur chef.

Les déclarations de la garde-barrière et des employés de la gare détruisent donc entièrement l'alibi invoqué par Mascret.

Mais il y a autre chose. On sait que sur le cadavre on avait trouvé des traces de coups produites par une chaussure avec des clous. Les traces étaient bien marquées.

Lundi dernier, le parquet avait saisi une paire de chaussures appartenant à Mascret et arrangée quelque temps avant le crime par le sieur Platat, qui avait garni les talons de clous dits « chevilles. »

Le docteur Manouvriez, qui les a examinés, a trouvé une analogie entre la façon dont les clous sont disposés et les marques trouvées sur la figure de Deroteleur.

On voit donc que les charges s'accumulent contre Mascret.

MORT D'UN ENFANT MARTYR
A ARLEUX

Le jour de l'an, les époux Joseph Fresnoy-Bacquet, journaliers à Arleux, se rendaient à Ecourt-Saint-Quentin laissant leur enfant seul chez eux. Rentrés le soir, ils repartirent le lendemain, abandonnant toujours leur petite fille âgée de deux ans. Le troisième jour la maison resta fermée toute la journée.

On apprit alors la mort inopinée de l'enfant; les commentaires allèrent leur train et la justice fut ainsi amenée à s'occuper de l'affaire.

Une personne raconta qu'elle avait soignée l'enfant pendant que sa mère était allée faire une course dans une commune voisine. Elle avait dû reporter l'enfant chez elle à cause de son état de malpropreté. Une autre voisine dit qu'un jour elle avait voulu jouer avec l'enfant qui semblait malade. La petite ne répondant pas à ses caresses, le père saisit sa fille par la poitrine, lui fit faire plusieurs cabrioles et la frappa à deux reprises.

A la suite d'une descente du parquet, accompagné du médecin légiste, la gendarmerie a procédé à l'arrestation des époux Fresnoy Bacquet et les ont conduits à la prison de Douai. Ils sont inculpés d'avoir causé la mort de leur enfant par les mauvais traitements qu'ils lui ont infligés et par un manque absolu de soins.

Les époux Fresnoy protestent contre les dires de leurs voisins et affirment leur innocence. Ils prétendent que leur fillette était souffreteuse, mais n'a jamais été l'objet de mauvais traitements.

BELGIQUE

Une circulaire ministérielle concernant le tirage au sort. — L'année dernière, M. le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique fit parvenir à MM. les gouverneurs de province une circulaire leur recommandant de prendre des mesures pour réprimer les désordres qui se produisent souvent au moment des tirages au sort et des conseils de milice.

Généralement, ces opérations sont marquées chaque année dans diverses localités par des rixes et des désordres dus à l'ivresse des jeunes gens appelés à la conscription. Parmi les dispositions de police qui pourraient contribuer à atteindre ce résultat, le ministre cite les suivantes, applicables surtout dans les localités comptant un nombre assez considérable d'inscrits pour le tirage au sort :

« 1° La surveillance active des cabarets et autres débits de boissons en vue de l'application éventuelle des articles 1, 5 et suivants de la loi du 16 août 1887, concernant l'ivresse publique ;

2° La répression *immédiate* de toute infraction à cette loi ;

3° La publication, — à la veille des réunions de miliciens, — d'un avis informant ceux-ci de la volonté de l'autorité communale de ne tolérer aucune infraction à la loi sur l'ivresse publique et d'empêcher par des mesures de rigueur toute atteinte à la tranquillité publique ;

4° La fermeture, à une heure peu avancée de la soirée, de la fermeture des cabarets et débits de boissons, aux dates fixées pour la réunion des miliciens ;

5° L'interdiction, aux mêmes dates, de tout débit de boissons dans les rues occupées par une ou plusieurs personnes ivres à la suite de l'ivresse. Cette interdiction peut être décidée par l'administration communale en vertu de l'article 45 de la loi du 16 août 1887 et peut être limitée à une période déterminée.

Il serait très utile, dit la circulaire, que le bourgmestre accompagnât au chef-lieu de canton de milice, ou au siège du conseil de milice, les citoyens de sa commune qui s'y rendent en exécution des prescriptions des lois de milice.

La suppression du congé du jeudi dans les écoles de Bruxelles. — Il est question, à Bruxelles, de supprimer le congé scolaire du jeudi. On en parlera prochainement au Conseil communal. L'échevin affecté aux services de l'instruction publique combattra ce projet et demandera, en revanche, la suppression des retenues du dimanche.

— *Les étrangers à l'exposition.* — Il n'est pas sans intérêt de savoir, maintenant que l'exposition est terminée, combien d'étrangers la World's Fair avait attirés à Bruxelles.

Voici la statistique officielle qui a été dressée à l'Hôtel-de-Ville : France, 2,761; Allemands, 3,140; Anglais, 3,166; Hollandais, 10,544; Américains, 2,799; divers, 2,632. Soit un total de 79,211 étrangers.

Bruxelles. — *Une réunion des membres de l'Automobile Club belge.* — Le baron de Zuylen de Nyvelt, l'un des plus éminents promoteurs de l'automobilisme et président de l'automobile Club de France, est arrivé samedi à Bruxelles. Il a dîné le soir à l'Automobile Club belge, qui a organisé en son honneur un banquet dans les locaux du cercle. Le baron de Zuylen vient pour prendre avec le conseil de l'Automobile Club belge certaines dispositions d'organisation générale qui seront de nature à favoriser l'extension de la locomotion nouvelle.

On nous cite : les courses Paris-Amsterdam et Namur-Spa que préparent respectivement l'A.C.F. et l'A.C.B. une carte routière internationale avec les indications des dépôts d'électricité et de gasoline, carte à laquelle collaboreront les deux clubs, etc. Le président de l'Automobile Club de France ne restera à Bruxelles que quelques jours seulement.

Charleroi. — *Les grèves dans le centre.* — La grève des mineurs continue, mais on constate une légère diminution du nombre des grévistes. La décision de la Fédération n'a pas été connue assez tôt pour provoquer une reprise générale. En outre l'état des esprits est très tracassé et la proposition de grève générale sera certainement soumise prochainement. Les réunions des Unions de mineurs qui doivent être tenues aujourd'hui dimanche.

Samedi matin, le nombre des grévistes était descendu à 2520. On signale des reprises de travail dans plusieurs puits et on pense que la grève sera terminée lundi.

La chambre du conseil du tribunal a confirmé le mandat d'arrêt décerné contre cinq individus de Gilly, écroués pour atteintes à la liberté du travail.

— *Une désespérée.* — Une servante d'un des hôtels de Charleroi, âgée de quarante-trois ans, s'est jetée dans la Sambre jeudi soir. Des pontonniers aidés de plusieurs passants sont parvenus à la sauver.

Liège. — *L'affaire Demblon-D'Andrimont.* — On se rappelle que M. Paul D'Andrimont, bourgmestre de Micheroux, frappa, le 14 décembre dernier, dans la gare de Liège, le député socialiste Demblon. Celui-ci reçut un coup de poing à la figure qui lui occasionna un saignement de nez.

L'affaire est venue samedi matin devant le tribunal correctionnel de Liège. M. Comhaire présidait; M. Stellingwerf remplissait les fonctions de ministère public et Me Lecocq, avocat de M. d'Andrimont, était au banc de la défense.

Après les interrogatoires, le ministère public a demandé une application modérée de la loi et le défenseur de M. d'Andrimont s'est ensuite attaché à démontrer que son client avait agi sous une contrainte morale parce que la mémoire de son père avait été insultée.

Le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Attendu qu'il est établi que le 14 décembre, le prévenu a volontairement et avec préméditation porté des coups et fait des blessures à M. Demblon, mais qu'il existe des circonstances atténuantes, le condamne à une amende de 26 francs avec sursis conditionnel d'un an.»

Aucun incident ne s'est produit à la sortie de l'audience.

Anvers. — *Une mystérieuse affaire.* — Le journal *De Werker* d'Anvers annonce qu'une plainte a été déposée au parquet par une femme à charge d'un officier de police. La personne en question aurait été maltraitée et blessée grièvement par cet officier de police, et elle aurait communiqué au procureur des certificats de médecins constatant l'incapacité de travail par suite des mauvais traitements subis.

Cette nouvelle affaire a provoqué une émotion énorme en ville.

Mons. — *La catastrophe de Ciply.* — Les ouvriers, en faisant des fouilles, ont retrouvé une somme de sept cents francs. Une autre somme importante est encore enfouie. Les animaux tués ont été enlevés par l'équarrisseur.

Les funérailles des victimes auront lieu aujourd'hui dimanche, à dix heures.

M. l'ingénieur Génard, qui accompagnait jeudi le parquet comme expert, s'est de nouveau rendu samedi sur les lieux pour faire des constatations. Son enquête sera vraisemblablement assez longue, en présence des travaux de recherches qui devront être accomplis concernant la composition et la résistance de la digue.

Les énormes bassins qui dominent à une hauteur de plus en plus grande la vallée étroite, inspirent maintenant de réelles inquiétudes aux habitants.

Ardninkerke. — *Un service de bains de mer.* — L'état vient d'accorder à la commune d'Adninkerke, pour l'exploitation d'un service de bains de mer, la concession de la partie de la plage de La Panne s'étendant sur une longueur de 2,500 mètres entre un point situé à 500 mètres à l'ouest de la route de l'Etat de Furnes à La Panne et un point placé à 2,000 mètres à l'est de cette route.

Tournai. — *Les membres du Conseil de révision pour 1898.* — Sont nommés membre effectifs du conseil de révision du Hainaut pour la levée de 1898 : MM. le lieutenant-colonel comte vander Stegen de Putte, du 2e chasseurs à cheval, et les majors Bradfer et Brouez, du 2e chasseurs à pied.

Sont nommés membres suppléants : MM. le lieutenant-colonel Constery et les majors de Camart d'Hamale et de Hollain, du 2e chasseurs à pied.

— L'exposition de la société ornithologique du Hainaut ne pourra, par suite de circonstances imprévues, avoir lieu à la date des 5, 6 et 7 février; elle aura lieu les 12, 13 et 14 février prochain.

— *Le successeur de M. Delaby au conseil communal.* — Le siège laissé vacant au conseil communal par la mort de M. Delaby-De Surmont, sera occupé par M. Leonard Lion-Vince, premier conseiller suppléant de la liste catholique (échéance de 1900). M. Delaby avait obtenu 1,364 voix et M. Lyon 1,332.

Mouscron. — *Fermeture de trois cabarets suspects.* — Le collège échevinal de Mouscron, statuant sur un rapport dressé par M. Strypstein, commissaire de police, a décidé la fermeture de trois cabarets suspects. Ce sont ceux de Julie Baeckeland, « Au Petit Salon », rue Curiale; Prudence Vanderdonck, « Au Nouveau Café Jean », rue du Gaz, et Emile Catteuw, au Mont-à-Leux.

Notification de cet arrêté a été faite aux intéressés dans la soirée de vendredi.

Aelbeke près Mouscron. — *L'installation du nouveau curé.* — C'est mercredi prochain qu'aura lieu l'installation de M. l'abbé Vandamme, nommé curé d'Aelbeke, en remplacement de M. l'abbé Gravez, qui a occupé ce poste pendant plus de trente ans. A cette occasion on prépare des fêtes en l'honneur du nouveau pasteur.

Menin. — *Mouvement de la population en 1897.* — La population de Menin était au 31 décembre 1896 de 16,875.

Naissances en 1897 : Masculin : légitimes, 357 ; illégitimes 25; féminin : légitimes, 336; illégitimes, 33 — total : 751.

Mort-nés n'entrant pas dans le chiffre de la population masculin, 19 ; féminin, 25 — total 44.

Décès en 1897 : masculin, 212 ; féminin, 175 — total 387

Excédent des naissances sur les décès : 324.

Habitants venus d'autres communes : masculin, 420; féminin, 319; venus de l'intérieur : masculin, 218; féminin, 270. — Total 1262.

Partis pour d'autres communes : masculin, 189; féminin, 143; partis pour l'étranger : masculin, 147; féminin, 101. — Total 579.

L'augmentation totale est donc pour 1897 de 1907 et la population au 31 décembre s'élève ainsi à 17,883.

Il y a eu 151 mariages et 1 divorce.

Cause des décès : Vices de naissance, 14; rougeole, 9; scarlatine, 7; angine et croup, 20; coqueluche, 17; fièvre typhoïde, 5; dysenterie, 1; fièvre puerpérale, 8; phthisie, 34; autres affections pulmonaires, 42; pleurésie, 59; maladies du cœur, 63; entérites, 59; alcoolisme aigu, 1; causes non spécifiées, 78; homicide, 1; suicides, 3; morts accidentelles, 6.

— *Un cheval volé, vendu, et rendu à son propriétaire dans la même journée.* — Hier et le lendemain, M. Louis Christians, cultivateur à Saint-Pierre-sur-la-Digue, près de Bruges, trouvait fracturée la porte de son écurie et constatait que son cheval, d'une valeur de 600 à 700 francs, avait disparu.

Le premier soin de M. Christians fut de télégraphier, en toute diligence, aux commissaires des villes de la frontière de terre : entre autres, à M. Van Den Boossche, à Menin.

Celui-ci prit aussitôt ses mesures en conséquence ; mais il était déjà trop tard pour pincer le voleur ; le cheval n'avait pu franchir la frontière.

Un individu ayant dit s'appeler Janssens et demeurer à Lille, quartier de Wazemmes, s'était présenté à la douane française avec le cheval : il ne put justifier de son identité par des pièces en règle, et le passage lui fut refusé. Mais à peine une demi-heure plus tard, il passait à pied la frontière, et prenait la route de Lille.

Il n'était pas encore loin quand arriva M. Van Den Boossche, qui reprit avec ce qui venait de se passer.

Le pseudo Janssens avait mis le cheval à l'écurie de Roust, près de la frontière, s'était aussitôt mis en quête d'un amateur peu scrupuleux et avait vendu la bête pour la somme de 120 francs.

M. Christians avait, de son côté, recueilli des indices qui lui donnerent à penser que son voleur avait dû prendre la route de Lille, et il se rendit le soir à Menin où il eut la satisfaction de rentrer en possession de son cheval.

Quant à l'acheteur, qui n'avait même pas pris la précaution de demander le nom de son vendeur, il en sera pour son prix d'achat.

On n'aucun doute que ce faux Janssens ne doit faire qu'un avec un malfaiteur recherché par la justice, du nom de François Vandewelde, ayant subi de nombreuses condamnations et qui *doit effectivement demeurer à Lille, quartier de Wazemmes.*

CHOSES ET AUTRES

Le rapin T... reçoit avant-hier la visite d'un malheureux tailleur qui a eu la naïveté de lui faire crédit.

— Je ne vous ai jamais beaucoup tracassé pour ma note, et vous me payez d'ingratitude.

— De quoi vous plaignez-vous, du moment que je vous paye ? dit T...

***

Nos enfants :

La petite Jeanne pleure tant qu'elle peut.

— Voyons, tu n'as pas honte de pleurer comme ça ?

Jeanne, vivement, dans ses larmes. — Comme ça ?... Tu sais donc une façon qui fait plus de bruit.

***

On cause théâtre devant Calino.

— C'est *Cyrano de Bergerac* qu'il faut voir !... dit quelqu'un.

— Je connais ! fait Calino.

— *Cyrano ?*

— Non, Bergerac !...

***

Bolreau navigateur.

— Voyons, cher monsieur, quel est, selon vous, la côte la plus dangereuse ?

Et l'autre, toujours gaîtant :

— Ah ! comtesse, cette assurément qui a servi à faire la première femme.

***

Entre papas :

— Croiriez-vous que, l'an dernier, j'ai commis l'imprudence de donner à ma fille un piano pour ses étrennes !

— Et cette année ?

— Oh ! cette année, je le lui ai racheté !

LA REVUE LOCALE DE L'ANNÉE 1897

Cantons de Roubaix et de Lannoy

Mai. — 1. La « fête du travail » se passe sans incidents, la grande majorité des ouvriers roubaisiens se refuse à chômer. — 2. Un concours hippique réussi à souhait, se tient sur la nouvelle piste du Breucq. Une odieuse profanation est commise à Croix : la croix du cimetière est renversée par des mains criminelles. — 7. Les cambrioleurs commettent de nouveaux exploits, ils dévalisent deux maisons, rue de la Concorde et rue Turgot.

9. La population roubaisienne fête Jeanne d'Arc avec enthousiasme : à St-Martin, un *Te Deum* solennel est chanté en l'honneur de la grande Française. — 17. M. J.-B. Vincre, secrétaire des Hospices, est arrêté et mis à la disposition du procureur de la République ; il est accusé de malversations et de faux en écritures. — Ascq : Au cours d'une rixe sanglante, un homme est frappé d'un coup de couteau à la tête. — 21. Une tentative est commise, rue St-Maurice, sur la personne d'une femme qui est frappée de neuf coups de couteau.

23. Les nouveaux groupes de maisons de la « Ruche Roubaisienne » sont bénis et inaugurés au Blanc Seau. — *Croix.* Une cérémonie religieuse a lieu en réparation du sacrilège commis au cimetière; le commissaire de police ayant fait fermer la grille du cimetière, les manifestants veulent forcer la consigne; un Roubaisien, M. Van den Heude, est arrêté puis relaxé. — 26 Un vol d'obligations d'une valeur de 3,000 francs est commis rue Turgot. Un meeting organisé par les collectivistes à l'Hippodrome n'obtient aucun succès ; deux députés collectivistes sont présents sur les six annoncés. — 28. *Wattrelos.* On découvre au Petit-Tournai le cadavre d'un homme mort, portant des traces de strangulation. 29. Une imposante manifestation a lieu, à l'Hôtel Ferraille, en l'honneur de M. J. J. Weerts, peintre, récemment promu chevalier de la Légion d'Honneur.

Tourcoing et ses cantons

Mai. — 1. Le premier mai ne donne lieu à aucune manifestation; on travaille à Tourcoing et à Halluin dans toutes les fabriques. — 3. On trouve, le matin, dans le jardin de M. Vienne, cabaretier, au Bromtam, pendue à la branche d'un arbre, Henri Dervaux, âgé de 61 ans, teinturier, à Roncq. Il n'avait pu se consoler de la mort de sa femme, décédée au mois de février, à l'Hôtel-Dieu.

4. Violent incendie dans un magasin de charbons, rue de Mulhouse. — Mouvaux : Collision entre le car électrique et un chariot; le wattman Tonnel est grièvement blessé. — 6. Paul Delen, âgé de 7 ans, demeurant au Pont-de-Neuville, meurt dans d'horribles souffrances, étouffé par un pois qui s'était logé dans la trachée-artère. — 7. Mort subite, à l'hospice, à l'âge de 74 ans, de M. Desrumaux; sa sœur, pensionnaire du même établissement, était décédée quelques heures auparavant et ils partagent les mêmes funérailles.

8. Mort des suites de brûlures du petit Albert Prouvost, âgé de 2 ans, rue de Mouscron. — 9. Halluin : Fin de la grève du tissage de M. Demeestere.

10. Mort foudroyante, en arrivant à son métier, au tissage de M. Raymond Farmentier, de M. Théophile Delannoy, âgé de 54 ans, le plus ancien ouvrier de cet établissement. — Roubaix : Un marchand de légumes, J.-B. Odoux, âgé de 70 ans, est trouvé pendu dans son grenier. — 19. Linselles : Plusieurs personnes tombent malades à la suite d'absorption de viandes malsaines; cette affaire produit une vive émotion dans la commune. — 12. Halluin : Un vieillard de Tourcoing, Pierre Vermandere, qui se rendait à Iseghem, est attaqué, à l'heure de midi, en pleine campagne, par un jeune homme qui le blesse grièvement d'un coup de couteau et le dévalise de son argent.

16. Ecroulement d'une voûte au peignage de Mme Fouan-Leman ; un maçon, Isidore Vermersch, est grièvement blessé. — 21. Les lézardes qui se sont produites à l'église St-Louis, donnent, à Tourcoing, du souci au Conseil municipal. — 23. Les nombreux amis de M. Carlos Desurmont célèbrent son jubilé : on commence par une cérémonie religieuse, au Sacre-Cœur et la fête se termine par un banquet au Grand-Hôtel. — 24. Violent incendie à la filature de coton de MM. Desurmont et Cie, au Cimbale.

25. Deux tentatives de suicides au canal : Victor Stalens, âgé de 31 ans, se jette à l'eau le matin, par désespoir d'être repoussé par une jeune fille qu'il avait demandée en mariage ; — l'après-midi, un homme de 40 ans, A. D..., par suite des chagrins de famille, — ils sont secourus à temps et promettent de ne plus recommencer. — 26. Suicide par strangulation de Zoé Dujardin, âgée de 23 ans, à Wattrelos-Neuville-Saint-Rémy. — 31. Incendie des magasins de déchets de M. A. Dupont, rue de l'Amiral-Courbet : pertes 50,000 fr. — Mort de M. Florentin Duthoit, ancien inspecteur de police.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations du 8 janvier. — Marthe Vanoost, rue Jacquard, cour Dhalluin, 13. — Marcel Lestienne, rue de la Perche, cour Cornil, 3. — Lucien Labbens, rue Blanchemaille, cour Duquenne, 2. — Fernande Debal, rue de Lannoy, impasse Tiberghien, 8. — Auguste Lonneu, rue Ste-Elisabeth, cour Zahut, 8. — Albert Lescamps, rue Delattre, cour Delattre, 2. — Eléonore Vercouter, rue Marquisat, chez Roussel.

Jules Glorieux, mécanicien, 27 ans, Mouscron, et Elise Taelman, bambrechoeuse, 20 ans, rue Bayard, 38. — Léon Bacquet, carrossier, 20 ans, rue du Tilleul, 331, et Malvina Hertelet, bambrechoeuse, 16 ans, id., 3 9. — François Deas, rattacheur, 21 ans, rue Dampierre, cour Jouville, 20, et Adèle Picquette, bambrechoeuse, 19 ans, rue Saint-Hubert, — Emile Hellum, tisserand, 32 ans, rue Lannes, et Adèle Desmettre, bobineuse, 35 ans, rue du Tilleul, imp. Jugouville. — Alexis Delplanque, sans profession, 29 ans, à Bel-les-Erquerchin, et Maria Flament, sans profession, 25 ans, — Roubaix.

Jules Marissal, 25 ans, camionneur, rue de Mouvaux, 7 et Eloise Vivier, 25 ans, servante, rue de Mouvaux, 25. — Georges Soyez, 20 ans, rentreur, rue d'Arcole, 3 et Julienne Renaux, 28 ans, frangeuse, rue de France, 137. — Amand Verleggen, 20 ans, tisserand, rue de la Conférence, 25 et Maria Carlier, 22 ans, soigneuse, rue de la Conférence, 25. — Edouard Devalle, 35 ans, imprimeur, rue du Fort, 70 et Flore Vanseveren, 24 ans, soigneuse, rue Jacquard. — Alfred Spriet, 27 ans, apprêteur, rue d'Anzin, 12 et Philomène Meurisse, 25 ans, soigneuse rue d'Anzin, 1.

Victor Gahide, 22 ans, modeleur, rue de Tunis, et Hélène Wante, 19 ans, repasseuse, rue de Denain, cour Decrème.

Jules Saintomer, 25 ans, employé de magasin, rue des Fabricants, 11, et Heloise Delattre, 22 ans, couturière, à Lens. — Joseph Carette, 24 ans, sergent de ville, rue du Tilleul, cour Penet, 2, et Maria Nollet, 23 ans, empaqueteuse, rue Pierre-de-Roubaix, 145. — Edouard Sauvage, 20 ans, rattacheur, rue des Filatures, 65, et Camille Caron, 7 ans, soigneuse, à Roubaix. — Henri Desailly, 28 ans, rattacheur, à Mouscron, et Marie Dhondt, 23 ans, bambrechoeuse, boulevard de Metz, cour Goudzenn.

Arthur Dupire, 23 ans, plieur, rue St-Antoine, 19 et Anne Soyez, 21 ans, bobineuse, rue d'Arcole, 3. — Valentin Cosyns, 22 ans, domestique, Wattrelos et Marie Nuytens, 22 ans, bobineuse, Roubaix. — Arthur Lefebvre, 23 ans, apprêteur, rue Lacroix, 129 et Marie Verbaeckel, 28 ans, soigneuse, id. — Jules Dambrain, 21 ans, apprêteur, Croix et Marie Tiberghien, 21 ans, rue de Wasquehal, cour Honoré. — Auguste Octor, 33 ans, menuisier, rue Daubenton, 38 et Adelaïde Leveugle, 25 ans, rue Valmy, 9.

Déclarations de décès. — Evrard Scherpereel, 75 ans, rue de la Paix, 37. — Catherine Castellin, 63 ans, rue du Tilleul, 155. — Henri Vanoost, 14 mois, rue Jacquard, cour Dhalluin, 13. — Jeanne Wacongne, 29 ans, rue Colbert, 36. — Marie Souris, 35 ans, rue Labruyère, 73. — Eugène Motel, 2 ans, rue du Fontenoy, cour Moreau, 25. — Louise Demeyer, 77 ans, rue Saint-Eleuthère, 25. — Jeanne Leclercq, 5 mois, rue d'Avelghem, 109.

WATTRELOS. — Déclaration de naissance du 7 janvier. — André Lens Rydandt. — Déclaration de décès. — Maurice Duquesnoy, 3 semaines, Saint-Liévin.

LYS-LEZ-LANNOY. — Déclaration de naissance du 8 janvier. — Albert Parent, rue Saint-Louis. — Publication de mariage. — Alphonse Parent, 24 ans, fabricant, Lys, et Rachel Vandercruz, 20 ans, sans profession, Roubaix.

TOUFFLERS. — Déclaration de naissance du 8 janvier. — Yvonne Obin, caserne des douanes.

FLERS. — Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier. — Désiré Darras, la Place. — Jean-Baptiste Constant, pavé de Lannoy. — Jules Thullier, Petit Herseaux.

Déclaration de décès. — Désiré Darras, 2 jours, la Place.

Publications de mariages. — David Bouvry, 33 ans, tourneur en fer, à Hellemmes, et Louise Dubus, 33 ans, passementière, à Flers. — J.-B. Dumez, 18 ans, journalier, à Flers, et Angèle Thibaut, 24 ans, servante, à Vandeville. — Richard Holaud, 51 ans mécanicien, à Flers, et Julie Dufermont, 55 ans, passementière, à Flers.

ANNAPPES. — Déclarations de naissances du 1 au 8 janvier. Jeanne Delattre, rue de Lannoy. — Irma Fontaine, Grand'Place. — Mariage. — Noël Defretin, tourneur en bois à Roubaix, et Marie Bailleul, sans profession à Annappes. — Déclaration de décès. — Cyrille Delcroix, curé d'Annappes.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 8 janvier. — Gaston Vandenbucke, rue de Menin. — Jeanne Gatteau, rue Chateaubriand. — Cécile Duchatel, rue du Halloi. — Marie Cailliez, sentier du Vert-Pré. — Hélène et Laure Lamblin, rue de la Ferme.

Publications de mariages. — Pierre Lacotte, 26 ans, cocher, et Camille Duterte, 22 ans, lingère. — Camille Desurmont, 21 ans, magasinier, et Hélène Duforeau, 18 ans, dévideuse. — Gustave Vanpeene, 35 ans, chef de bureau, et Fernande Godon, 30 ans, couturière. — Godfroy Kempeneer, 21 ans, boulanger, et Constance Vangrieken, 24 ans, tailleuse. — Louis Delcourt, 21 ans, employé, et Jeanne Gruart, 22 ans, bobineuse. — Pierre Bossuyt, 20 ans, tisserand, et Marie Vanmeen, 22 ans, soigneuse. — Jean Demeyere, 22 ans, débourreur, et Rosine Verraust, 21 ans, doubleuse. — Auguste Vander Pitaetsen, 29 ans, boulanger, et Eulodie Vitéghe, 28 ans, couturière.

Mariages. — J.-B. Kintrom, 25 ans, menuisier, et Jeanne Houssay, 26 ans, soigneuse. — Lucien Fourez, 26 ans, savonnier, et Clara Mallet, 21 ans, doubleuse. — Alphonse Chrétien, 28 ans, brossier, et Marie Fanghe 27 ans, ouvrière en fils. — Arthur Flament, 28 ans, rattacheur, et Marie Cazot, 25 ans, soigneuse. — Joseph Hannotte, 25 ans, rattacheur, et Julienne Kimis, 24 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Steux, 23 ans, teinturier, et Marie Dubrulle, 21 ans, doubleuse. — Victor Lecru, 28 ans, conducteur, et Marie Lielaer, 23 ans, soigneuse. — Henri Martinage, 25 ans, maçon, et Hortense Huivaere, 23 ans, soigneuse. — Louis Deborgher, 25 ans, matelassier, et Marie Dujardin, 22 ans, ménagère.

Gustave Dhallum, 25 ans, rattacheur et Angèle Deltour, 23 ans, dévideuse. — Jean Craeynest, 56 ans, peigneur et Pelagie Dekuyscke, 63 ans, lessiveuse. — Jules Leblanc, 48 ans, mécanicien et Sophie Ducoulombier, 42 ans, dévideuse. — Ferdinand Wemel, 28 ans, magasinier et Germaine Agache, 28 ans, tailleuse. — Clotaire Mareseaux, 22 ans, tisserand et Flore Delannoy, 22 ans, soigneuse. — Jules Vandensteen, 21 ans, teinturier et Sabine Dumoulin, 21 ans, soigneuse. — Théophile Dejaegher, 26 ans, tisserand et Eulalie Seynaeve, 18 ans, tisserande. — Charles Thomas, 25 ans, rattacheur et Augustine Carcel, 20 ans, coursière.

Déclarations de décès. — Céline Desurmont, 73 ans, sans profession, rue de Gand, 20. — Raymond Desnoulet, 1 an 2 mois, rue du Bois. — Apolline Clarisse, 71 ans, sans profession, Hospice Général.

MOUVAUX. — Déclarations de naissances du 8 janvier. — Gustave Vandenbrouck, Jean-Bart. — Joseph Lemaire, Peradis. — Rachel Schoonooghe, Duriez. — Mariage. — François Quéva, 30 ans, jardinier, et Julia Delforterie, 30 ans, journalière. — Déclarations de décès. — Henri Debrabander, 47 ans, rue Jacquard. — Ferdinand Bouette, 33 ans, chapelle. — Jules Dekim, 2 ans et demie, Place. Desruelles, présente sans vie, Chapelle.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Déclarations de naissances du 8 janvier. — Hippolyte Haquette, Entrepot. — Claire Eilenprech, Grand'Place. — Germaine Baton, Plouy. — Edmond Lemesière, Quesne. — Déclarations de décès. — Jules Descamps, 4 mois, Quesne. — Jules Feutrie, 62 ans, l'Eclise.

BONDUES. — Déclaration de naissance du 1er au 8 janvier. — Isabelle Bartier, fort Debout.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier. — Marcel Lamblin, au Carillon. — Henri Lemeunier, rue des Chaudronniers. — Pierre Nollet, à la Viscourt.

Déclarations de décès. — Hyacinthe Clacis, 81 ans, rue de Bousbecque. — Elise Delannoy, 57 ans, au Triez. — Pauline Carlier, 47 ans, id.

BOUSBECQUE. — Déclaration de naissance du 1er au 8 janvier. — Albert Vermeersch, rue de la Papeterie. — Déclaration de décès. — Louis Marecaux, 28 ans, chemin des Vaches.

BONDUES. — Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier. — Madeleine Vandecasteele, Blanc-Four. — Cyrille Bergeman, au Vimage.

Déclarations de décès. — Omer Devos, 1 an, au Pied-de-Bœuf. — Adolphe Hibert, 60 ans, rue de la Latte. — Constant Doverze, 52 ans, sentier des Morts. — Jean Catteau, 78 ans, sentier des Morts.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 8 janvier. — Marie Mahieu, rue de Lille. — Adéline Casier, Mont.

MENIN. — Déclarations de naissances du 1 au 8 janvier. — Valentine Six, rue de Bruges, 68. — Emelie Vandenbroucke, rue de l'Esplanade, 49. — Hector Poblon, rue des Baraques, 10. — Emile Vantrois, rue de l'Esplanade, 64. — Agnès Vallaeys, rue de Bruges, 85.

Déclarations de décès. — Vandenabeele Anatole, 3 ans, porte de Bruges, 116. — Vandecasteele Séraphine, 84 ans, Haut-Chemin, 84. — Georges Oger, 8 mois, rue de Bruges, 24. — Pottie Henri, 14 ans, rue de la Prairie, 18.

EVREUX. — Déclarations de naissances du 1er au 31 décembre. — Marthe Vanteghem. — Marie Delberghe. — Jeanne Debenne. — Georges et Gustave Seynave, jumeaux. — Déclaration de décès. — Marie Delberghe.

TOURNAI. — Déclarations de naissances du 30 décembre au 5 janvier. — Lucien Dauminerie, rue Garnier. — Luc Burt, rue des Croisiers. — Edouard Mercier, ruelle Despret. — Claire Landrieux, rue de l'Abbaye-des-Prés. — Odile Kin, rue du Glatignies. — Victor Leclusse, place de Lille. — Jeanne Sobrie, rue de la Marnière. — Emilie Secret, rue des Bouchers-Saint-Jacques. — Simone Voituerier, chaussée de Willemeau. — Marie Renard, Cul-de-Sac-des-Récollets. Edgar Derasse, rue St-Jean. — Irma Bourlet, quai Vifquin.

Publications de mariages. — Omer Carton, *domestique, rue* Delplanque, Flers et Marie Servante, à Mouscron. — Gustave Moulin, ouvrier paveur, chemin du Follet et Marie Mayez, ménagère, id. — Louis Willers, patissier,